

2Phasen
2phases
2fasi

Zweiphasenausbildung
Formation en deux phases
Formazione in due fasi

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE

Catalogue de thèmes de cours de perfectionnement pour animateurs dans la formation en deux phases

Approuvé par la commission Assurance qualité (KQS) de l'asa
le 6 septembre 2013

Sommaire

A	Introduction	3
	Obligation de perfectionnement	3
	Objectifs des cours de perfectionnement	3
	Compétences d'action	3
	Contenus des cours de formation complémentaire	4
B	Compétences, objectifs de formation et thèmes de cours de perfectionnement	5
	Elaboration du catalogue de thèmes	5
	Règle des 5/2	5
	1. Contenus et méthodes de formation à la conduite	6
	2. Contenus et méthodes de formation complémentaire	7
	3. Méthodologie de l'enseignement	8
	4. Comportement de conduite, accidents de la circulation	9
	5. Aspects psychopédagogiques	10
	6. Motivation et influence des attitudes	11

A Introduction

Le catalogue de thèmes sert de base à la conception, l'évaluation et l'autorisation de cours de perfectionnement destinés aux animateurs¹ de cours de formation complémentaire dispensés dans le cadre de la formation en deux phases. Il se réfère à l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC) et aux directives relatives à la formation continue. Il suit également le programme cadre d'enseignement destiné à la formation des animateurs assurant la formation en deux phases (février 2005).

Obligation de perfectionnement

Les animateurs CFC doivent avoir participé à deux jours de perfectionnement pour pouvoir prolonger leur autorisation limitée à trois ans:

¹ *L'autorisation est limitée à trois ans. Sa durée de validité est prolongée de trois ans à chaque fois si le titulaire de l'autorisation atteste que pendant les trois années écoulées il a:*

- a. *dispensé durant au moins 30 jours des cours de formation complémentaire aux titulaires d'un permis de conduire à l'essai; et*
 - b. *suivi deux cours de perfectionnement pour animateurs d'une journée entière.*
- (Art. 64e, paragraphe 1 OAC)

Objectifs des cours de perfectionnement

Selon l'OAC, il incombe aux cantons de définir les objectifs et contenus des cours de perfectionnement destinés aux animateurs:

² *Les cantons fixent, d'entente avec l'OFROU, les exigences requises pour les organisateurs et le contenu des cours de perfectionnement pour animateurs.*

(Art. 64e, paragraphe 2 OAC)

Les directives concernant les animateurs de cours de formation complémentaire mettent la priorité sur la mise à profit des expériences issues de la pratique, tout en visant l'obtention de nouveaux résultats et l'approfondissement des connaissances:

¹ *Le but de la formation continue des animateurs est de les inciter à discuter de leurs expériences pratiques avec des spécialistes, de combler d'éventuelles lacunes dans leur activité pratique, d'approfondir leurs connaissances professionnelles, de leur communiquer de nouvelles connaissances et données, ainsi que de les faire réfléchir régulièrement à l'activité d'animation.* (Chiffre 3.61 Directives relatives à la surveillance et à l'assurance qualité – Formation continue obligatoire)

Compétences d'action

Les compétences exigées de l'activité professionnelle des animateurs CFC sont déjà décrites en détail dans l'ordonnance:

¹ La formation doit rendre le candidat capable de:

- a. connaître la matière d'enseignement et d'examen de la théorie de base, du cours de théorie de la circulation, de la formation pratique de base pour élèves motocyclistes et de l'examen pratique de conduite;
- b. enseigner les matières de la formation complémentaire visée à l'art. 27c selon une méthode appropriée;

¹ Dans le présent document, les personnes concernées sont généralement désignées seulement au masculin générique. Sauf dans les cas explicitement mentionnés, cette formulation est réputée désigner les deux sexes.

- c. connaître et d'évaluer les différents caractères des participants aux cours ainsi que les diverses dynamiques de groupe et d'appliquer la méthode d'enseignement adéquate;
- d. connaître les principales causes d'accidents de la route, en tenant particulièrement compte du fait que les nouveaux conducteurs en sont souvent les auteurs;
- e. connaître les phases de développement des jeunes adultes et leurs incidences sur le comportement dans la circulation routière;
- f. influencer l'attitude profonde des participants et les motiver pour qu'ils adoptent une conduite sans danger, courtoise et respectueuse de l'environnement.

(Art. 64c, paragraphe 1 OAC)

Dans le programme cadre d'enseignement destiné à la formation des animateurs assurant la formation en deux phases de l'Association suisse des moniteurs de conduite (2005), la compétence d'action de l'animateur CFC est décrite de la façon suivante:

[Les animateurs] sont aptes à maîtriser des situations sociales complexes, à identifier le goût du risque des jeunes et des nouveaux conducteurs dans le trafic routier, à conduire des processus en groupe ainsi qu'à planifier, exécuter et évaluer des mesures de prévention en fonction de situations données.

Il en résulte les objectifs suivants:

- *Les élèves et les enseignants travaillent ensemble et en faisant appel à un maximum de sens de la perception; le processus de la collaboration est aussi important que le produit;*
- *Prise en considération des intérêts des participants;*
- *Rapport avec la réalité;*
- *Espace croissant pour l'organisation et la responsabilité individuelles;*
- *Actionnisme ciblé et non pas dispersé;*
- *Projets concrets.*

(Plan d'enseignement cadre, février 2005)

Contenus des cours de formation complémentaire

Après l'introduction de la formation en deux phases, les centres de formation ont été chargés de proposer les modules préparatoires et le module principal, de définir les contenus des cours pour la formation complémentaire et d'obtenir les autorisations pour les types de cours. Jusqu'à présent, des autorisations ont été accordées aux types de cours dont les contenus découlaient d'une part de l'OAC et du Plan d'enseignement cadre, ainsi que, d'autre part, d'expériences issues de la pratique.

Dans le cadre de l'harmonisation des directives relatives à la formation continue obligatoire, la Commission Assurance qualité (KQS) a décidé d'appuyer la formation complémentaire pour les animateurs CFC sur un catalogue de thèmes, comme pour le perfectionnement des moniteurs de conduite.

¹ *Les thèmes de la formation continue des animateurs sont les contenus, ainsi que les questions pédagogiques-didactiques à transmettre notamment pour l'activité d'animation et les problèmes risquant d'être engendrés. L'asa établit à ce sujet un catalogue des thèmes.*

² *Des compléments considérés comme nécessaires à la formation continue par les organisations du monde du travail sont, d'un commun accord, intégrés au catalogue des thèmes.*

³ *La KQS peut, sur requête des organisations de cours, sur la base des développements actuels, des réactions issues de la pratique ou des évaluations de l'assurance qualité rendre obligatoires des contenus de cours et, au besoin, différencier entre thèmes obligatoires et thèmes à choix.*

⁴ *Les séminaires spécialisés et les séminaires d'échanges peuvent être reconnus au titre de la formation continue s'ils ont été organisés par un ou plusieurs organes de formation en concertation avec l'instance spécialisée AQ, et s'ils portent sur les domaines spécialisés définis à l'alinéa 1. En revanche, les séminaires d'échanges internes mis sur pied par des organisateurs de cours ne sont pas pris en compte.*

(Chiffre 3.62 Directives relatives à la surveillance et à l'assurance qualité – Formation continue obligatoire)

B Compétences, objectifs de formation et thèmes de cours de perfectionnement

La structure du catalogue des thèmes en fonction des domaines spécialisés découle des prescriptions des compétences dont la liste est donnée ci-dessus, conformément à l'article 64c paragraphe 1 OAC:

1. Contenus et méthodes de formation à la conduite
2. Contenus et méthodes de formation complémentaire
3. Méthodologie de l'enseignement
4. Comportements de conduite, accidents de circulation
5. Aspects psychopédagogiques
6. Motivation et influence des attitudes

Élaboration du catalogue de thèmes

Pour chaque domaine spécialisé, sont présentés les compétences d'action ainsi que les objectifs de formation correspondants avec une division en capacités techniques, personnelles, sociales et méthodiques sans toutefois utiliser de niveaux taxonomiques. Il en découle des thèmes de cours de perfectionnement. Cette base doit permettre aux organisateurs de cours de perfectionnement de les planifier et de les proposer.

Le catalogue des thèmes n'est pas exhaustif. L'asa, les organisations du monde du travail et les organisateurs de cours ont la possibilité de proposer d'autres thèmes.

Règle des 5/2

À l'instar de la pratique dans les autres domaines, la règle des 5/2 est également acceptée pour le perfectionnement des animateurs CFC. Les cours de perfectionnement peuvent comprendre différents modules, il faut cependant prévoir au minimum cinq heures pour le module avec le point fort. Deux heures peuvent être consacrées à d'autres thèmes du catalogue des thèmes selon les besoins des participants au cours.

Domaine spécialisé	1. Contenus et méthodes de formation à la conduite
Compétences	L'animateur identifie les lacunes de connaissance et d'expérience des participants à partir de la première phase de formation à la conduite et, dans la mesure du possible, en tient compte dans l'animation des cours.
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> l'animateur explique les éléments de la première phase de formation et leur signification (connaissances des règles, enseignement pratique de la conduite, théorie de la circulation). Il décrit et explique les compétences d'action des conducteurs. Il expose les objectifs de la formation à la conduite à l'aide des objectifs de formation décrits dans la matrice GDE (Goals for Driving Education). Il identifie les lacunes des nouveaux conducteurs et leurs insuffisances dans le domaine de la conduite.
	<i>Capacités personnelles:</i> l'animateur réfléchit à son propre comportement de conduite, notamment par rapport à la matrice GDE, et au principe d'exemplarité. Il reconnaît que la connaissance des règles de la circulation et une solide formation à la conduite constituent les piliers de la sécurité routière. Il est prêt à accueillir de façon ouverte et constructive les nouveautés apportées à la formation à la conduite et à contribuer à son amélioration.
	<i>Capacités sociales:</i> l'animateur informe les participants, objectivement et sans les ridiculiser en groupe, des lacunes théoriques et pratiques de leur première phase de formation et les aide à les combler. Il fait preuve de compréhension à l'égard des attitudes typiques des jeunes vis-à-vis des règlements et de l'autorité et en tient compte lorsqu'il doit pointer des insuffisances ou intervenir pour les corriger.
	<i>Capacités méthodiques:</i> l'animateur aborde les insuffisances de la première phase d'une manière adaptée aux personnes et aux situations. Il intègre ces aspects dans la conduite des discussions. Il motive les participants à prendre conscience des avantages d'une bonne connaissance des règles et à élaborer des stratégies individuelles pour rester à jour en tant que conducteur.
Thèmes des cours de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences d'action des conducteurs - Objectifs de la formation à la conduite selon la matrice GDE - Code de la route (notamment les nouveautés) - Insuffisances typiques de la première phase de formation - Insuffisances critiques dans la connaissance des règles - Contenus et méthodes de formation à la conduite - Évolution de la formation à la conduite (OPERA-3, etc.)

Domaine spécialisé	2. Contenus et méthodes de formation complémentaire
Compétences	L'animateur explique la signification de la formation en deux phases dans le cadre de la formation à la conduite et chacun des éléments du cours. En s'aidant de ses propres expériences et des résultats des évaluations, il contribue à bien mettre en œuvre la formation complémentaire et à l'améliorer le cas échéant.
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> l'animateur explique les éléments de la formation complémentaire et leur signification. Il montre les différences entre les objectifs de la première et de la deuxième phase de formation. Il décrit les forces, les faiblesses, les chances et les risques de chacun des contenus et méthodes de la formation complémentaire.
	<i>Capacités personnelles:</i> l'animateur considère la formation complémentaire comme une chance de pouvoir avoir une influence sur les nouveaux conducteurs. Il se sert de sa réflexion personnelle comme d'un fil conducteur de la formation complémentaire, pour son comportement de conduite individuel aussi bien que pour son activité d'animateur. Il est prêt à traiter de façon constructive les expériences, les résultats d'évaluations et les critiques à l'égard de la formation complémentaire émanant des diverses parties prenantes.
	<i>Capacités sociales:</i> l'animateur fait preuve de compréhension à l'égard des réserves des participants quant à la formation complémentaire. Il fait en sorte de mettre également l'accent sur les aspects positifs. Il motive les participants à prendre part de manière active aux différents éléments de cours et se sert des différentes attitudes des participants pour servir de base aux discussions.
	<i>Capacités méthodiques:</i> l'animateur élabore avec les participants des arguments montrant les avantages personnels de la formation complémentaire. Il leur explique l'intérêt et les objectifs de chacun des éléments de cours. Il justifie la nécessité de l'apprentissage tout au long de la vie en partant d'exemples concrets venant de la circulation routière au quotidien.
Thèmes des cours de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Bases juridiques et concept de la formation complémentaire - Expériences de mise en œuvre de la formation complémentaire - Résultats d'évaluations scientifiques - Résultats d'enquêtes auprès des participants - Constatations formulées à la suite d'audits internes et externes menés dans le cadre de l'assurance qualité - Positionnement au sein des discussions politiques d'actualité sur le thème de la formation complémentaire - Lacunes théoriques et erreurs typiques des conducteurs

Domaine spécialisé	3. Méthodologie de l'enseignement
Compétences	L'animateur transmet les contenus de la formation complémentaire à l'aide de la méthode adaptée. Il crée les conditions nécessaires pour y parvenir et pallie les perturbations éventuellement subies par l'enseignement.
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> l'animateur expose la méthode d'animation ainsi que les conditions préalables indispensables. Il présente les contenus qui vont être dispensés et justifie les avantages de l'animation par rapport à d'autres formes de transmission de connaissances. Il décrit les facteurs de perturbation et cite les différentes manières de les surmonter. Il expose les différences entre les différents styles et canaux de communication. Il explique le processus suivi par la planification didactique.
	<i>Capacités personnelles:</i> l'animateur reconnaît la nécessité de transmettre des contenus émotionnels et motivants en pratiquant l'animation. Il est prêt à accepter de passer du rôle de moniteur, d'instructeur, de professeur, etc. à celui d'animateur. Il a le sens des situations critiques et s'intéresse aux processus psychiques complexes. Il analyse de façon autocritique son propre style de communication et est prêt à affronter le thème de la communication. Malgré l'habitude et l'expérience, il est toujours prêt à renouveler sans cesse son mode d'animation.
	<i>Capacités sociales:</i> l'animateur accorde la même importance à tous les propos des participants et il ne les censure pas. Il est ouvert, conciliant tout en restant ferme vis-à-vis des personnes qui perturbent le déroulement du cours. Dans son appréciation des différents participants, il n'accorde aucune importance à l'apparence, aux origines, etc.
	<i>Capacités méthodiques:</i> l'animateur fait appel aux méthodes d'animation appropriées aux différents contenus. Il reconnaît et influence les conditions préalables susceptibles de perturber l'animation. Il prévoit ses interventions sous l'aspect méthodique et didactique. Pour cela, il expérimente régulièrement de nouvelles méthodes qu'il évalue avec ses collègues.
Thèmes des cours de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Comportements vis-à-vis d'autrui, communication non verbale - Utilisation active du tour de table des présentations - Aborder les thèmes critiques de manière adéquate - L'animation comparée à d'autres méthodes de transmission des connaissances - Nouvelles méthodes et techniques d'animation - Comment gérer les perturbations - Techniques d'entretien, possibilités d'interaction - Dynamique de groupe - Planification didactique de cours

Domaine spécialisé	4. Comportements de conduite, accidents de circulation
Compétences	L'animateur fait appel à des exercices pratiques et anime la course avec feedback conformément aux objectifs de la formation complémentaire. Il motive les participants à réfléchir à leur propre attitude de conduite et à leurs comportements à risque en lien avec ces éléments de cours.
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> l'animateur explique les objectifs des exercices pratiques et de la course avec feedback en lien avec la circulation routière au quotidien. Il montre des comportements visant à éviter les situations dangereuses de la circulation. Il décrit des méthodes et des outils pour faire le bilan des exercices pratiques et de la course avec feedback. Il explique les faits et les conséquences d'accidents de circulation, notamment en lien avec différents exemples d'attitude de conduite.
	<i>Capacités personnelles:</i> l'animateur reconnaît l'intérêt des exercices pratiques dans le cadre de la formation complémentaire. Il comprend que son rôle est celui d'un animateur et non d'un instructeur lors des exercices pratiques ou d'un moniteur lors de la course avec feedback. Il parvient à trouver le mot juste face aux aspects délicats et émotionnels lors de l'analyse d'accident et il est prêt à supporter ou à accepter les réactions de rejet des participants.
	<i>Capacités sociales:</i> l'animateur sait faire face aux fortes exigences qui caractérisent l'enseignement pratique en groupe. Il motive les participants à définir des modèles de comportement permettant de réduire les situations dangereuses en matière de circulation routière. Il motive les participants à reconnaître leurs habitudes de conduite et à y réfléchir. Dans les commentaires d'accidents, il s'attache à adopter une attitude analytique et non moralisatrice.
	<i>Capacités méthodiques:</i> dans son enseignement en groupe, l'animateur réalise lui-même ses exercices pratiques ainsi que les courses avec feedback. Il prend les mesures de sécurité qui s'imposent. Il analyse les exercices pratiques avec les participants et met au point avec eux des recettes pour éviter les situations dangereuses en matière de circulation routière. Il analyse les situations dangereuses pendant la course avec feedback et s'en sert de façon appropriée pour alimenter la discussion.
Thèmes des cours de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices pratiques: constatations, retour d'expérience - Mesures de sécurité pour l'enseignement pratique - Dynamique de groupe et enseignement pratique avec des véhicules - Planification et organisation d'exercices pratiques, de courses avec feedback - Analyse d'accident (nouveaux cas et constatations) - Suites d'un accident (conséquences juridiques, économiques, sociales)

Domaine spécialisé	5. Aspects psychopédagogiques
Compétences	Dans l'exercice de ses activités, l'animateur tient compte de la tranche d'âge spécifique des jeunes conducteurs et de la tendance qui les pousse à adopter un comportement à risque. Il évoque ce comportement du point de vue de la circulation routière mais parvient à le dompter au cours de la formation complémentaire.
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> l'animateur décrit le comportement à risque typique des jeunes et l'explique par la psychologie du développement. Il décrit et explique les causes et les facteurs déclenchants des comportements à risque en matière de circulation routière. Il interprète la situation d'apprentissage des jeunes conducteurs et le manque éventuel d'intérêt pour les contenus de la formation complémentaire. Il identifie les problèmes qui en découlent pour l'animation des séances.
	<i>Capacités personnelles:</i> l'animateur fait preuve de compréhension pour les phénomènes de psychologie du développement propres aux jeunes et les replace dans le contexte de sa propre expérience lorsqu'il avait le même âge. Il accepte la jeunesse comme une étape particulière de la vie, durant laquelle les participants ne se sentent pas nécessairement intéressés par les contenus de la formation complémentaire.
	<i>Capacités sociales:</i> l'animateur est attentif aux ambiances, relations et évolutions susceptibles de conduire à des comportements à risque lors du cours. Il accepte le comportement des jeunes comme l'expression d'une étape particulière de la vie, sans complaisance et sans se poser en «donneur de leçon». Il amène par contre les jeunes à réfléchir sur les conséquences de leur comportement et à rechercher des variantes non dangereuses pour laisser libre cours à leurs sentiments en dehors de la circulation routière.
	<i>Capacités méthodiques:</i> l'animateur fait appel à des stratégies pour atténuer les effets des comportements à risque pendant la formation complémentaire. En fonction des situations, il propose des thèmes techniques et émotionnels en lien avec les comportements à risque en matière de sécurité routière et déclenche de cette manière des processus de réflexion chez les participants. Il met en place un cadre d'enseignement apte à compenser autant que faire se peut l'insuffisance de motivation des participants.
Thèmes des cours de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie du développement des jeunes adultes - Techniques d'entretien et de motivation - Auto-évaluation et évaluation des autres: bases et méthodes - Comportements à risque typiques des jeunes - Psychologie pédagogique

Domaine spécialisé	6. Motivation et influence des attitudes
Compétences	L'animateur aborde également de manière appropriée des thèmes essentiellement en rapport avec ses attitudes personnelles. Lorsqu'il s'adresse aux participants, il tient compte de leur niveau actuel de connaissances et des opinions propres à leur âge.
Objectifs de formation	<i>Capacités techniques:</i> l'animateur décrit les principales règles d'un mode de conduite économe en énergie et respectueux de l'environnement. Il explique les contradictions éventuelles entre ce mode de conduite et les attitudes des nouveaux conducteurs vis-à-vis de la mobilité en général et des véhicules automobiles en particulier. Il explique les effets des substances psychoactives sur l'aptitude à la conduite, ainsi que les conséquences juridiques et économiques éventuelles.
	<i>Capacités personnelles:</i> l'animateur fait application pour lui-même de ce qu'il connaît en matière de conduite économe en énergie et respectueuse de l'environnement. Il est prêt à se perfectionner constamment dans ce domaine. À titre personnel, il est persuadé de l'incompatibilité entre consommation de substances psychoactives et participation à la circulation routière.
	<i>Capacités sociales:</i> l'animateur est conscient des possibilités d'influencer les attitudes, mais aussi des limites. Il se montre compréhensif à l'égard du scepticisme des nouveaux conducteurs. Il est capable de sentir, en fonction du groupe, la forme la mieux adaptée à la discussion des attitudes. Il est conscient du fait que les participants ont déjà été souvent exposés à des substances psychoactives à un titre ou à un autre et il s'en tient par conséquent aux expériences et attitudes des participants au cours en lien avec la participation à la circulation routière, ainsi qu'aux dispositions et aux sanctions prévues par la loi.
	<i>Capacités méthodiques:</i> l'animateur utilise des méthodes et des outils de transmission des contenus d'apprentissage visant, par des arguments et des faits concrets, à motiver les participants à modifier éventuellement leur attitude.
Thèmes des cours de perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Cours Eco-Drive - Conséquences médicales et pénales en cas de consommation de substances psychoactives en tant que conducteur - Constatations émanant de la pratique médico-légale - Retour d'expérience sur la transmission de contenus de formation complémentaire visant à augmenter le niveau de motivation